



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

OCTOBRE 2015

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

Séance du conseil municipal du 27 octobre 2015

1 Réaménagement de la maison pour tous et mise aux normes d'accessibilité

1.1 Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la procédure d'appel d'offres

Le dossier de travaux qui sera communiqué aux entreprises, comprend :

1. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
2. Le cahier des Clauses Administratives Particulières
3. Le règlement de la consultation
4. Le cadre DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire)
5. Le Plan Général de Coordination
6. Le diagnostic amiante

Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres adaptée (art 28 du CMP). Ce dossier a été approuvé à l'unanimité

1.2 Autorisation donnée au Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour le projet de réaménagement de la Maison Pour Tous et mise aux normes d'accessibilité

L'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) qui doit être déposée dans le cadre des travaux de réaménagement de la MPT ne peut être signée par le Maire qu'après une autorisation du conseil municipal. Cette autorisation de dépôt vaut également pour signer l'arrêté de décision. L'autorisation a été donnée à l'unanimité.

2 Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques : programmes d'électrification rurale

Travaux de génie civil France Télécom liés à l'alimentation souterraine BT de M. URRUTY :

Après le dernier conseil municipal et la décision de ne pas se prononcer sur la dépense à réaliser en Génie Civil France Télécom, François Lafargue s'est attelé à trouver la solution technique la moins coûteuse. La solution du réseau aérien sans coût pour la commune ne peut pas être envisagée du côté du pétitionnaire car une bande privée, qui sera cédée à la commune ultérieurement, ne peut recevoir les poteaux. Il n'est pas envisageable non plus de les placer de l'autre côté du pétitionnaire.

Du fait de la présence d'un seul et unique terrain constructible à la suite du terrain de M. URRUTY, François Lafargue a réussi à négocier une solution technique à un coût moindre : environ 3200 € au lieu de 4860 €. Travaux acceptés à l'unanimité

Electrification rurale programme FACE AB :(extension souterrain BT de 5 lots (M. CHALUS) et Génie Civil France Télécom

Le SDEPA a adressé au Maire deux dossiers concernant la desserte du terrain de M. CHALUS route de Sauvagnon, comprenant l'alimentation souterraine BT et le génie civil France Telecom lié à l'alimentation souterraine BT

Il s'agit d'approuver les travaux et le plan de financement conformément aux projets de délibération ci-joints : pour l'alimentation souterraine BT de 5 lots le montant des travaux s'élève à 30123.68 €. La participation de la commune s'élève à 10 646.02 €

Pour les travaux supplémentaires de génie civil France télécom sur le domaine public, le montant des travaux s'élève à 9542.70 €. La participation de la commune s'élève à 9 542.70 €.

La commission voirie propose de poursuivre les travaux réseau EDF et Télécom en enterré.

Travaux et financement par emprunt réalisé par le SDEPA, acceptés à l'unanimité.

Infrastructures de charge des véhicules électriques

Le projet d'implantation de 2 bornes de charge de véhicule électrique à côté de la Maison Pour Tous a fait l'objet d'une étude technique par le SDEPA. Le conseil municipal est invité à se prononcer pour accepter :

- le principe d'un financement du projet en matière d'investissement à hauteur de 20 % du coût total estimé à 12 000 €H.T. Le montant à la charge de la commune sera financé par l'intercommunalité.

- de verser la contribution aux frais de fonctionnement à hauteur de 300 euros par an et par borne

Les 2 points ont été acceptés à l'unanimité, ainsi que l'autorisation donnée au Maire, à signer la convention d'occupation du domaine public entre la commune et le SDEPA qui reste propriétaire des bornes.

3 Recrutement d'un secrétaire général

Un emploi de secrétaire général sera à pourvoir au 1^{er} juillet 2016 du fait du départ à la retraite de l'agent en poste. Afin d'organiser une période de tuilage avec l'agent nouvellement recruté, il est proposé de créer un nouvel emploi de secrétaire général à compter du 1^{er} avril 2016. Proposition adoptée à l'unanimité.

4 Remboursement de frais aux bénévoles de la bibliothèque municipale

Dans le cadre de la création de la bibliothèque municipale agréée par le Département, des bénévoles ont eu des frais de déplacement et de restauration liés à leur formation obligatoire. Le maire a tenu à remercier les bénévoles. Proposition de remboursement adoptée à l'unanimité.

5 Admission en non-valeur

Le Trésorier de la commune a informé le Maire qu'il n'a pu recouvrer certains titres. Il demande l'admission en non-valeur des sommes non recouvrées soit 673.62 €. Ces crédits ont été prévus au budget de l'exercice compte 6541. Proposition adoptée à l'unanimité.

6 Incorporation dans le domaine public communal d'un bien sans maître

Un arrêté constatant la vacance du bien cadastré section ZH n° 29 d'une superficie totale de 6a00ca a été pris et un délai de 6 mois à compter de la dernière des mesures de publicité réglementaire s'est écoulé sans qu'aucune personne ne vienne réclamer la propriété dudit immeuble. En conséquence cet immeuble revient à la commune si celle-ci ne renonce pas à ce droit. Le vote à l'unanimité portait sur l'incorporation dans le domaine communal de ce bien cadastré section ZH29.

7 Réhabilitation de la maison « Lousplaas » en logement social

Le pôle gestion fiscale de la direction départementale des finances publiques a confirmé que la commune pourra bénéficier du taux réduit de 5.5% via le mécanisme de la livraison à soi-même, pour les travaux de rénovation du bâtiment et en qualité de bailleur social. Il était proposé au conseil municipal, d'assujettir cette opération à la TVA jusqu'à la fin des travaux. Vote pour à l'unanimité.

Informations diverses

1 Amicale des anciens combattants UNC d'Uzein : cérémonie du 11 novembre

La messe du souvenir aura lieu à l'église de Beyrie en Béarn à 9h30. Ensuite, à 11h45, les anciens combattants d'UZEIN se rassembleront autour du monument aux morts avec la population et les enfants du village pour honorer encore une fois les jeunes d'UZEIN qui sont morts sous le drapeau Français pour sauver la patrie et nos libertés. Un vin d'honneur sera servi.

Le traditionnel repas se déroulera au restaurant « EL OLIVAR » à 13h30 après la cérémonie et le vin d'honneur. Toute personne désirant se joindre à l'amicale des anciens combattants d'UZEIN et de MOMAS pour partager ce repas convivial sera la bienvenue.

Inscriptions avant le 6 novembre auprès de Daniel LALEU au 0559331029 ou 0628575319

2 Exposition « Uzein dans la grande guerre : l'année 1915 »

Le groupe de travail sur les commémorations du centenaire de la guerre 14-18 vous propose une exposition qui fait suite à celle de l'année passée. L'exposition sera ouverte au public à partir du 11 novembre selon un planning qui sera affiché en mairie et publié sur le site.

3 Nid de frelons

La démarche à suivre pour supprimer des nids de frelons : appeler la mairie qui contacte le prestataire officiel. Ce dernier n'intervient qu'une seule fois, il ne repasse plus pour retirer le nid afin d'éviter qu'une nouvelle colonie ne s'installe sur ce nid ou à proximité.

4 CONTAINER LE RELAIS

Le container « Le relais » qui se trouvait à l'entrée de l'atelier communal, sera situé, à compter du 6 novembre, rue du stade.

5 Déclaration de travaux

Pour tous travaux de construction (garage, abris de jardin, changement de toiture ...), penser à les déclarer en mairie.

6 MOBILIMIEY

Ce service de transport à la demande du Mieux de Béarn fonctionne uniquement sur réservation. Il est ouvert à tous les habitants des communes du Mieux. Il constitue une solution pour se déplacer à moindre coût. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Mieux, le site de la commune ou les brochures disponibles en mairie.

7 RAPAM : RELAIS ACCUEIL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAPAM a rouvert ses portes aux parents et aux assistantes maternelles depuis début septembre.

Les parents en recherche d'un mode d'accueil collectif ou familial pour leur enfant peuvent s'adresser au RAPAM qui les accompagnera dans leurs recherches et affinera leurs besoins et leurs attentes. Une pré-inscription en crèche pourra y être effectuée.

Les parents, employeurs d'une assistante maternelle, sont accompagnés dans toutes les démarches administratives qui leur incombent.

Des temps de permanences sur le site du Mieux à Poey de Lescar sur rendez-vous sont ouverts à tous les : - lundi 17h 18h30
- mardi 9h 12h et 14h 17h - mercredi 9h30 12h30 -
jeudi 13h30 16h - vendredi 9h30 12h30

Des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces créneaux en fonction des disponibilités des familles.

Le RAPAM accueille également les futurs parents, parents ou grands-parents accompagnés d'un enfant dans le cadre du **LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents**, les mercredi et jeudi matin entre 9 h30 et 11h30. Ce lieu convivial, d'échanges, de rencontres et de jeux est gratuit, anonyme et libre d'accès.

Enfin le RAPAM est un lieu privilégié de professionnalisation pour **les assistantes maternelles** du territoire. Elles sont invitées à participer à des animations collectives régulières avec les enfants qu'elles accueillent à Artiguelouve, Poey ou Uzein et ponctuellement sur d'autres communes du Mieux ainsi qu'à des soirées de réflexion dans le but d'améliorer l'accueil des enfants à leur domicile.

Le RAPAM met à votre disposition son journal « **Echos du relais** » sur le site du Mieux : petite-enfance.mieuxdebearn.fr

Pour toute information s'adresser à : **Claire Richard, coordinatrice du RAPAM** au **05 59 68 86 37**.

8 CYBER-BASES DU MIEY DE BEARN

Cela fait 10 ans que la Communauté de Communes a mis en place trois Cyber-bases sur son territoire. La commune d'Uzein accueille un de ces espaces multimédia. Les animateurs qui y interviennent proposent un accompagnement à ses adhérents, pour mieux comprendre tout ce qui touche aux ordinateurs et à l'internet. Ils peuvent trouver des réponses à leurs questions, une aide personnalisée et des ateliers thématiques.

Un programme est édité tous les trimestres, disponible directement sur le site du Mieux de Béarn (cyber.mieuxdebearn.fr) et dans les mairies.

A Uzein, hors vacances scolaires, un accès libre ouvre les mercredis de 14h à 17h et des ateliers sont programmés les vendredis de 14h à 17h. Tous les adhérents peuvent accéder aux trois cyber-bases sans restriction.

Gratuité pour les habitants du territoire : Les habitants des 14 communes du Mieux de Béarn (sur présentation d'un justificatif) peuvent accéder gratuitement aux services des cyber-bases, en accès libre ou pour assister aux ateliers (les impressions sont payantes).

Pour les résidents extérieurs, les tarifs sont trimestriels : 10 € d'adhésion, 8 € pour le forfait ateliers illimités.

Les Cyber-bases proposent également des rencontres ponctuelles : en partenariat avec l'école de musique intercommunale « croches-pattes », des ateliers sur la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) sont programmés une fois par mois à Poey de Lescar.

Les outils connectés, les smartphones, les tablettes, autant de nouveautés technologiques qui prennent de plus en plus de place dans notre quotidien. La cyber-base propose des rendez-vous réguliers « club tablettes et smartphones », pour suivre l'actualité et les innovations de ces outils qui peuvent changer vos habitudes.



Informations des associations

1 Los Gravassers

Lors de l'assemblée générale du samedi 17 octobre, le bureau de l'association a été renouvelé :

- Co-Présidents : JURAT PENTIADOU Jean-Jacques et CASTET Pascal

Co-Trésoriers : CASTET-LAPLACE Chantal et PECCOL Serge

Co-Secrétaires : DARRACQ Cathy et GOUVENOU Sophie

Ce nouveau bureau a établi son programme pour l'année :

Samedi 7 novembre, à partir de 19h30, salle polyvalente, soirée « Bourret – Châtaignes – Jeu de cartes ».

Samedi 30 janvier, soirée « Garburade », salle polyvalente, sur le même principe que les années précédentes

Samedi 11 juin, journée « Sportive – Cérébrale - Festive », fronton/stade/lanot.



Donc, los Gravassers vous attendent nombreux ce samedi 7 novembre à partir de 19h30 à la salle polyvalente d'UZEIN pour la soirée « Bourret/Châtaignes ». Vous trouverez, aussi sur place, crêpes, vin blanc...

Pour continuer ce moment de convivialité, des jeux de cartes seront à votre disposition et il est possible d'amener, pour ceux qui le souhaitent, des jeux de société.

2 F.R.U section Patrimoine et Histoire Locale

Afin de poursuivre les réflexions sur le moulin et son environnement, une réunion se tiendra salle des associations : le MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 à 18 heures.

Les membres de la section seront invités à se prononcer le lancement d'autres sujets de réflexions sur le patrimoine et l'histoire locale.

3 F.R.U : Téléthon à Uzein

Jean DAPP et son équipe organisent le 19^{ième} Téléthon à Uzein les 4 et 5 décembre 2015. Le programme finalisé sera distribué dans les boîtes aux lettres et mis en ligne sur le site de la commune uzein.fr .



4 Comité des fêtes : soirée KARAOKE du 21 novembre (voir feuillet annexe)

5 Association des parents d'élèves

Vous trouverez ci dessous les différentes manifestations organisées par l'association des parents d'élèves de l'école d'uzein. En espérant vous voir nombreux lors de ces événements car tous les bénéfices vont à l'école pour les projets éducatifs et pédagogiques :

Le dimanche 13 décembre 2015 : un spectacle de magie (magicien professionnel) vous sera proposé à la place du marché de Noël . L'entrée du spectacle sera offerte à tous les enfants de l'école d'Uzein et sera payante pour les accompagnants (parents, frère et sœur non scolarisés à Uzein...) , le prix de l'entrée sera déterminé en fonction des bénéfices de la tombola . Le Père Noël viendra nous faire une visite, avec la possibilité de faire une photo avec lui, comme l'année dernière.

Le dimanche 24 janvier 2016 : loto de l'école. Nous avons besoin de lots !!!(possibilité d'avoir un justificatif pour fournir aux donateurs). Sans lot , le loto ne pourra se faire!!

Le samedi 5 mars : carnaval avec défilé et repas le soir.

Le dimanche 22 mai : vide grenier

Courant mai : vente de créations des enfants pour la fête des mères, l'année dernière, c'était les tabliers.

Le samedi 18 juin : kermesse de l'école avec repas

N'hésitez pas à nous contacter sur notre mail , apeuzein@yahoo.fr ou auprès d'un membre du bureau dont les coordonnées sont affichées à l'école.

7 L'association Petit Prince et le Téléthon

Antoine de Saint-Exupéry a dit : « Nos différences, loin de nous léser, doivent nous enrichir »

La solidarité est l'une des valeurs transmises aux enfants de l'Accueil de Loisirs du Petit Prince.
Une fois de plus, l'association participe au Téléthon et vous propose une vente de chocolats LINDT.

Les bénéfices seront entièrement reversés au Téléthon.

Vous pouvez remplir le bon de commande ci dessous et nous le retourner avec le règlement avant le mercredi 18 novembre 2015.

Les Chocolats seront disponibles à partir du mercredi 25 novembre à l'ALSH Le Petit Prince à partir de 16h30.

Les enfants défilent aussi dans le bourg les mercredis 25 novembre et 2 décembre entre 14h et 16h pour une dernière vente.

Nom : Tél :

Qté : Sachet de chocolats mélangés de 500g : 6 €/unité

Qté : Lot de 9 plaquettes : 10 €/unité

Qté : Ballotin de chocolats pour le café de 130 g : 3,50 €/unité

Qté : Sachet de Pyrénéens de 500g : 10 €/unité, au choix : blanc, lait, noir, menthe. *Veillez préciser le ou les parfums ci dessous*

Qté : Cornet Lindor (chocolat au lait) 200g : 6,5€/unité

Qté : Cornet Lindor assortis lait, noir, blanc, lait noisettes 200g : 6,5€/unité

Règlement à joindre au bon de commande : *(rayer la mention inutile)*

Total :€ Chèque n° : Espèces

Infos : au 05 59 33 54 32, sur [http : //clshuzein.jimdo.com](http://clshuzein.jimdo.com) , sur FaceBook ALSH Le Petit Prince



Après une 1^{ère} journée de championnat plus que satisfaisante avec des victoires pour toutes nos équipes la suite aura été plus dure .

Pour la 1 féminine match perdu 3-2 face à Labastide 3-0 aux Fleurs de Pau malgré 2 1ers sets accrochés et puis 3-1 face à Mérignac avec un 2^{ème} set perdu 27-25 après 2 balles de set. Du mieux tout de même pour cette équipe qui devrait aller faire « quelque » chose à GER samedi à moins que la pression ne l'emporte...

Pour notre équipe Masculine le chemin est le même : défaite à Carcen Ponson 3-1 et plus lourde chez le leader Orthe malgré un 1^{er} set accroché menant 17-16 et puis le doute s'est installé sans jamais en sortir. Une réaction attendue ce samedi à Uzein à 16h face à Bon Rencontre

L'équipe 2 masculine complètement reconstituée avec des « anciens » et des jeunes. La mayonnaise a un peu de mal à prendre, mais ça devrait venir

Notre 2 féminine Co leader jusqu'à samedi dernier avec Dax où elle a été prendre un 3-0 sans appel avec un non match de nos joueuses, gageons qu'elles sauront se ressaisir dès ce vendredi à Uzein en recevant Mont de Marsan

Nos jeunes cadettes regroupées avec Jurançon ont passé facilement le 1^{er} tour de coupe de France pendant que **nos minimes Fille** se faisaient éliminer de très peu malgré tout. Place pour elles maintenant au championnat régional ou elles iront affronter le 15, Talence et Bournos chez ces dernières **Les**

minimes garçons après une 1^{ère} journée régionale à Jurançon avec 1 victoire et 1 défaite , ce dimanche ils reçoivent en Coupe de France 2^{ème} tour ce dimanche Salles/Mios et Castres

Les Benjamins une 1^{ère} journée en proximité avec 2 victoires pour l'équipe 1 et 1 victoire et 1 défaite pour la 2 . Ce dimanche la 1 ira à Pau en régional affronter les Fleurs et Villeneuve sur Lot en attendant le 2^{ème} tour de coupe de France dimanche 15 ou recevront Orthe et St Médard en Jalles

Notre école de Volley, qui a vu son effectif considérablement « gonfler »(entre autres suite à l'ouverture d'un créneau à Uzein le lundi), a participé au 1^{er} plateau avec des résultats très variés . Durant ces vacances de la toussaint 19 enfants du LPVB ont participé à 2 journées de stage organisé par le comité départemental à Uzein et ils étaient tous satisfaits même qu'ils en redemandent !!

Programme des rencontres à domicile pour le mois à venir :

- 6/11 LPVB 2 féminine reçoit Mt de Marsan à Uzein à 21h
- 7/11 LPVB 1 masculin reçoit Bon Rencontre à Uzein à 16 h
- 8/11 Minimes G Coupe de France LPVB / Mios / Castres à Uzein à 11 h
- 13/11 LPVB 2 masc reçoit Anglet à Lescar à 21 h
- 15/11 Benjamins Coupe de France LPVB/Orthe/ St Médard en Jalles à Lescar à 13 h
- 20/11 LPVB 2 féminine reçoit Bournos 2 à Uzein à 21h
- 20/11 LPVB 2 masc reçoit Fleurs de Päu à Lescar à 21 h
- 22/11 LPVB 1 Fém Nat 3 reçoit Muret à Lescar à 16 h
- 6/12 LPVB 1 Fém Nat 3 reçoit Grenade à Lescar à 16 h